

Agent d'entretien des espaces verts (h/f)

Offre n° O063240329000259

Publiée le 29/03/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE SAINT AVIT

9 route de l'Eclauze
63380 Saint avit

Lieu de travail : Saint avit

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 28/04/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Architecture, bâtiment et logistique > Logistique et maintenance des moyens techniques

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique

Métier(s) : [Agent de services polyvalent en milieu rural](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste dans une collectivité de petite taille. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps non complet, 25h00 hebdomadaire

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

Sous la directive du maire ou du chef d'équipe, l'agent a pour mission l'entretien des voies (salage, déneigement...), des bâtiments, de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts (fauchage, désherbage, tonte...) et de travaux divers.

Missions / conditions d'exercice :

Il effectue des travaux de plantation, de création, de production et d'entretien des espaces verts.

Profils recherchés :

- Niveau BEPA ou BAC professionnel option "aménagement des espaces verts".
- Permis B obligatoire.
- Permis C souhaité.

- SAVOIRS :

- * Entretien des espaces verts (maîtriser les techniques d'entretien et d'aménagement des espaces verts et des végétaux).
- * Appliquer les obligations réglementaires liées aux sites (protection classement Natura 2000...).
- * Prévenir les risques naturels et d'accidents sur le site (incendie, inondation, glissement de terrain...).
- * Savoir reconnaître les végétaux.
- * Connaître et appliquer les règles de sécurité du travail.
- * Savoir utiliser les produits phytosanitaires.
- * Tailler des arbustes et arbres.

- SAVOIR FAIRE :

- * Savoir manipuler des équipements motorisés professionnels dans le respect des règles de sécurité.
- * Assurer l'entretien courant du matériel.
- * Entretien des espaces verts (tonte des gazons, traitement et arrosage...).
- * Confectionner des massifs arbustifs et floraux.
- * Désherber et traiter des massifs et plantations.
- * Créer des nouveaux espaces verts et engazonnement.
- * Surveiller la flore.
- * Surveiller, contrôler et maintenir l'état de fonctionnement des aires de jeux.
- * Entretien des cimetières et des cours d'écoles.
- * Savoir réaliser les plantations et terrassements selon les plans fournis.
- * Participer à la viabilité hivernale des routes.

- SAVOIR ETRE :

- * Savoir rendre compte de son activité.
- * Bonne condition physique.
- * Sens du travail en équipe.
- * Esprit d'initiative et autonomie.
- * Rigueur dans les consignes.
- * Qualités relationnelles.
- * Sens du service public.

Contact

Contact : 0473790135

Informations complémentaires :

Fournir un CV et une lettre de motivation de préférence par mail (mairie.st.avit@wanadoo.fr) ou par courrier à:

Mairie - 9 route de l'Eclauze - 63380 SAINT AVIT

Un entretien physique sera prévu si votre candidature est sélectionnée.

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o063240329000259-agent-entretien-espaces-verts>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.